



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**Rectorat**

**Inspection Pédagogique  
Régionale**

Dossier suivi par :  
Nathalie PARAIN

Mél : [Nathalie.parain@ac-amiens.fr](mailto:Nathalie.parain@ac-amiens.fr)

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'accueil du public :  
8h00 à 18h00,  
du lundi au vendredi

Horaires d'accueil téléphonique :  
8h00 à 17h30  
du lundi au vendredi

Amiens, le 17 septembre 2019

Madame Nathalie PARAIN  
Inspectrice d'Académie  
Inspectrice pédagogique régionale  
Langues vivantes  
Spécialité Allemand

à

Mmes et MM. les professeurs d'allemand

S/C des chefs d'établissement

Objet : Organisation de la Certification en allemand- Session 2020-  
Estimation du nombre de candidats.

Vous trouverez ci-dessous les informations relatives à l'organisation des épreuves de la certification pour l'année 2020. Celle-ci concerne **tous les élèves germanistes volontaires de Troisième et de Seconde générale, technologique et professionnelle des établissements publics ou privés sous contrat.**

**I- Principes généraux :**

➤ **Formats des épreuves :**

La certification de niveau B1 comporte quatre épreuves qui se déroulent **sans exception dans l'établissement du candidat**, conformément aux textes en vigueur. La passation des épreuves se déroule en deux temps :

a) **Les épreuves orales :**

- Elles se dérouleront entre **le lundi 17 février 2020 et le vendredi 27 mars 2020 à des dates fixées au niveau académique.**
- Les épreuves orales requièrent la présence d'un jury composé de **deux professeurs d'allemand habilités**. Il pourra être fait appel à un professeur d'un autre établissement, si besoin est. A ce titre, il est recommandé d'organiser ces épreuves en collaboration avec les professeurs du secteur et ce dans la logique de la continuité collèges-lycées.
- Durée : 15 minutes par candidat.
- Dans le cadre de la **coopération binationale des représentants de la ZFA pourront assister aux déroulements des épreuves.**

- b) **Les épreuves écrites** : Elles regroupent sur une même demi-journée (160 minutes + 2 pauses), les évaluations portant sur la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit et l'expression écrite. Elles auront lieu **le 12 mars 2020**. Le calendrier est arrêté au niveau national. Les épreuves ne peuvent en conséquence être reportées ni anticipées. Elles doivent impérativement se dérouler dans l'établissement de l'élève quel que soit le nombre de candidats présentés.

Notez bien que la participation à la Certification suppose l'acceptation pleine et entière des modalités de passation et des critères d'évaluation fixés par notre partenaire, la KMK (*Kultusminister-Konferenz*). **A ce sujet, la prise de connaissance et l'appropriation de nouvelles grilles** sont indispensables. Ces documents sont joints chaque année aux sujets que les services de la DEC transmettent.

➤ **Ressources :**

Des exemples de supports utilisables à des fins d'information et/ou d'entraînement sont téléchargeables sur le site *Zentralstelle für das Auslandsschulwesen (ZfA)* : [www.auslandsschulwesen.de](http://www.auslandsschulwesen.de) (rubrique *Auslandsschularbeit/ DSD / Modellsätze*).

J'attire votre attention sur le fait que les sujets des épreuves des années passées sont en revanche strictement confidentiels et qu'ils ne doivent en aucun cas être communiqués aux futurs candidats. Ces supports sont de fait toujours en vigueur.

➤ **Attendus des épreuves :**

Les épreuves sont **toutes corrélées au niveau B1** du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, **avec une sortie A2 possible selon le nombre de points scores obtenus par activité langagière**.

**Les attendus des programmes de fin de cycle 4** fixent pour les élèves inscrits en LV2 le niveau A2 dans au moins deux activités langagières. De par son esprit et ses modalités de fonctionnement, la certification autorise par conséquent la participation **de tous les candidats volontaires susceptibles d'atteindre au moins le niveau A2 dans l'une ou plusieurs activités langagières**. Le dispositif de la certification s'inscrit **dans la logique de construction des compétences au cœur des progressions mises en œuvre dans la classe et prenant en considération la diversité des profils linguistiques des élèves**.

En ce sens, l'inscription à la certification relève de la démarche de projet contribuant au **développement des compétences langagières globales** et de l'ambition scolaire des élèves. Elle offre une première expérience significative de son parcours, y compris **en perspective de l'épreuve du Grand oral et/ou du Chef d'œuvre**. La certification gagne pour toutes ses raisons à être inscrite au projet d'établissement.

## II Formation des professeurs

Les professeurs entrant dans le dispositif **doivent impérativement suivre la formation académique** en vue de leur habilitation. **Cette formation hybride est obligatoire** pour les enseignants n'ayant jamais fait passer la Certification. Le suivi du parcours en distanciel (Magistère) relève pleinement de la formation. Il appartient aux professeurs de veiller à ce que les étapes préalables et intermédiaires aux rencontres en présentiel soient réalisées.

Dates des réunions en présentiel : Mardi 03 décembre 2019 matin  
Mercredi 08 janvier 2020 matin  
(lieu précisé ultérieurement)

### **III Correction des épreuves écrites :**

Celles-ci auront lieu en avril 2020

Pour rappel :

- **Tout professeur présentant des candidats est susceptible d'être convié à l'une ou l'autre de ces journées.**
- La correction des épreuves écrites (CO, CE et EE) est organisée **en chapelle**. Les professeurs **ne corrigent pas les copies de leurs élèves**.
- **Les copies devront être transmises par les établissements**, selon les modalités définies par la DEC.

### **IV Modalités d'inscription de la session 2020 :**

#### ➤ **Phase 1 : Estimation du nombre de candidats**

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir estimer de manière réaliste le nombre de candidats que vous pourriez présenter, et de me retourner **le formulaire du présent courrier complété au plus tard pour le 17 octobre 2019**, sous format Word, avec pour objet « certification 2020 » à l'adresse suivante : [nathalie.parain@ac-amiens.fr](mailto:nathalie.parain@ac-amiens.fr).

Je vous remercie **de vous assurer, avant la remontée des estimations, que les élèves engagés dans ce dispositif pourront mener ce projet éducatif jusqu'à son terme.**

#### ➤ **Phase 2 : Inscriptions sur la plateforme nationale**

Un courrier adressé par la DEC, le plus souvent dans le courant du mois de novembre, **précisant l'ensemble des procédures d'inscriptions** sera envoyé aux établissements. Ce courrier comportera le listing des établissements engagés, ainsi que le nombre de places correspondant aux remontées transmises. La procédure d'inscription des élèves en situation de handicap sera également explicitée.

*Nota Bene* : Je vous remercie de bien vouloir respecter les procédures d'inscription dans les délais de rigueur spécifiés sur la circulaire de la DEC.

#### ➤ **Phase 3 : Composition des binômes**

Les établissements devront impérativement transmettre toutes les informations relatives à l'organisation des oraux **pour le 10 janvier 2020** dernier délai à l'adresse suivante [nathalie.parain@ac-amiens.fr](mailto:nathalie.parain@ac-amiens.fr) en indiquant les éléments suivants :

*Nom des interrogateurs et évaluateurs/ Dates, lieux et horaires des épreuves /Nombre de candidats par demi-journée :*

Je vous remercie de votre engagement et de votre participation à ce dispositif au rôle prépondérant dans le parcours de nos élèves.

Nathalie PARAIN  
IA-IPR Langues vivantes.  
Spécialité Allemand

**ESTIMATION DU NOMBRE DE CANDIDATS- CERTIFICATION EN ALLEMAND**

**SESSION 2020**

Merci de renseigner le document sous format word et de le transmettre au plus tard pour

**Le 17 OCTOBRE 2019**

à

**Nathalie.parain@ac-amiens.fr**

<b>COLLEGE</b>	
<b>LYCEE</b>	
<b>ADRESSE</b>	
<b>DEPARTEMENT</b>	
<b>NOMBRE D'ELEVES PRESENTEES</b>	
<b>CLASSE(S)</b>	
<b>NOM DES PROFESSEURS ENGAGES DANS LE DISPOSITIF</b>	
<b>Année et lieu de formation des Professeurs engagés DSD1</b>	
<b>Année et lieu de formation des Professeurs engagés DSD1</b>	
<b>PROJET DE MOBILITE PREVU</b>	Du..... au.....2019